



11 rue de Kerdonnerch  
56550 BELZ  
Tel : 02-97-55-31-25  
[eco56.stje.belz@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stje.belz@enseignement-catholique.bzh)

Belz, vendredi 29 août 2025

Chers parents,

Cette année, 94 élèves font leur rentrée à l'école Saint Jean. Toute l'équipe et moi-même souhaitons la bienvenue à chacun d'eux, ainsi qu'à leur famille.

Voici l'équipe pédagogique qui accompagnera les enfants au cours de cette année :

TPS/PS/MS	Christine Le Terrien ASEM : Marie-Lucille Doucet
GS/CP	Sarah Rocher et Gabrielle Lorrzuri (mardi) ASEM : Rose-Anne Le Divenach (septembre)
CE1/CE2	Lauriane Le Gourrierc puis Mathilde Hervé (janvier)
CM1/CM2	Anita Allain
Enseignant spécialisé	Pierre De Almeida
AESH	Leslie Le Moal (en classe de CE2 et CM1)

Chaque enseignante vous convie à une réunion d'informations. Ces réunions auront lieu dans la classe aux dates suivantes :

- **vendredi 12 septembre** à 18h : GS/CP
- **mardi 16 septembre** à 18h : CM1/CM2
- **mardi 23 septembre** à 18h : TPS/PS/MS
- **vendredi 26 septembre** à 18h : CE1/CE2

Lors de ces réunions, les enfants ne seront pas acceptés.

### **Structure de formation :**

Cette année l'école accueillera des stagiaires en formation qui viendront enrichir l'équipe pédagogique :

- Une étudiante en CAP petite enfance en alternance. ASEM, elle sera présente dans la classe de GS/CP tous les jours de septembre à juillet.
- Etudiants STAPS
- Autres

## Les horaires de l'école :

Heures de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30.

### Ouverture du portail :

- Matin : ● rentrée : de 8h35 à **8h45**  
● sortie : 12h
- Après-midi : ● reprise de 13h20 à **13h30**  
● sortie : 16h30

Le portail de l'école sera fermé sur temps scolaire.

**Veillez noter ces horaires et vous y conformer.** Un effort particulier est demandé aux parents des élèves de maternelle pour respecter l'horaire du matin (fermeture du portail à 8h45 !). L'interphone sonnait dans toutes les classes, chaque retard perturbe les apprentissages des élèves de primaire. **Je vous remercie de votre compréhension.**

L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans. L'obligation d'instruction entraîne une **obligation d'assiduité** durant les horaires de classe.

## Les dates de vacances scolaires :

Vacances de la Toussaint		vendredi 17 octobre		lundi 3 novembre
Vacances de Noël		vendredi 19 décembre		lundi 5 janvier 2025
Vacances d'hiver	du	vendredi 13 février	au	lundi 2 mars
Vacances de printemps		vendredi 10 avril		lundi 27 avril
Vacances d'été		vendredi 3 juillet		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.

### Journée pédagogique

Les élèves n'auront pas classe le **vendredi 5 décembre**.

### Ascension :

L'école sera fermée **du mardi 12 mai** après la classe **au lundi matin 18 mai**.

## L'Assurance :

L'école Saint Jean a souscrit un contrat « Individuelle Accident et Responsabilité Civile » à la Mutuelle Saint Christophe pour l'ensemble des élèves.

**Il n'est donc pas nécessaire de fournir une attestation à l'école.**

Pour toute démarche ou pour obtenir une attestation, vous pouvez vous rendre sur le site de l'assurance où vous devrez renseigner le nom de l'école :

<https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

**Le périscolaire :**

Le service cantine est municipal, les dossiers d'inscription doivent être mis à jour sur votre espace citoyen :

<https://www.espace-citoyens.net/MAIRIEBELZ/espace-citoyens>

Chaque famille doit se rendre sur cet espace pour procéder à la réservation ou l'annulation des repas au plus tard le mercredi pour la semaine suivante.

L'organisation de la garderie et du centre de loisirs du mercredi est municipale. Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser directement à la mairie.

**Les projets :**

Notre projet d'établissement place comme priorité l'acquisition des savoirs fondamentaux dans un climat scolaire de qualité.

L'ouverture sur le monde est également une priorité avec différents projets proposés et vécus à l'école : cinéma, spectacle, musique, langues, sorties scolaires, développement durable...

Dans ce cadre et en lien avec notre thème d'année « Au fil de l'eau », nous poursuivrons cette année la végétalisation et l'aménagement de la cour.

**Le contrat de scolarisation :**

En arrivant à l'école, en signant le contrat de scolarisation, vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de l'école. Vous trouverez ce document sur le blog via le lien ci-dessous :

[Ecole Primaire Privée Saint-Jean de Belz Vie de l'établissement](#)

Soyez assurés que toute l'équipe pédagogique œuvre pour le bien-être de vos enfants et se tient à votre disposition.

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Je vous souhaite à tous, parents et enfants, une excellente année.

Sarah ROCHER,  
cheffe d'établissement